

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

AVIS AUX ABONNES

Nos abonnés qui auraient changé d'adresse depuis le 1er mai, sont priés de nous donner sans retard avis de leur nouvelle adresse, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception du "Prix Courant".

LA SITUATION DES BANQUES

La circulation des billets des banques qu'en mars, avait gagné un demi-million, tombe, en avril, à \$66,700,000, perdant \$2,300,000 sur le mois précédent. Comparativement au mois correspondant de l'année dernière, le chiffre de la circulation a diminué de \$6,000,000 et se situe au même niveau qu'en avril 1906.

Il est à remarquer que, dans le dernier mois, aucune banque n'a vu diminuer sa circulation d'une quotité quelconque sensible, mais que la presque totalité des banques ont participé à la diminution indiquée plus haut. C'est un indice, de nulle part, les affaires n'ont été actives.

Nous en trouvons, d'ailleurs, une confirmation dans le chiffre des prêts et escomptes qui, de 545 millions, tombent à \$539,300,000. L'an dernier, au mois d'avril, les prêts et escomptes au commerce par les banques s'élevaient à \$586,150,000, soit un écart de \$46,850,000 pour les douze derniers mois.

Il est indéniable que l'activité des affaires, à douze mois d'intervalle, n'est pas la même. Nous avons, au Canada, subi le contre coup de la crise financière des Etats-Unis et aussi les effets des mauvaises récoltes dans l'Ouest Canadien. Malgré cela, les faillites dans les entreprises industrielles et commerciales ne sont ni bien nombreuses ni importantes au chiffre du passif.

Enfin, il ne faut pas se dissimuler la chute de la Banque d'Ontario et la Banque Sovereign aurait pu avoir des conséquences sur l'ensemble des banques, si les autres banques n'a-

vaient pas prêté leur concours et l'appui de leurs capitaux à la liquidation laborieuse de ces deux malheureuses institutions.

Nous pouvons espérer maintenant que nous avons connu le pire d'une situation créée par les causes que nous venons d'indiquer sommairement et que désormais va s'ouvrir une nouvelle ère de prospérité. Mais il ne faudrait pas croire que, même avec des récoltes abondantes, comme celles que semble nous promettre l'automne de 1908; même avec de fortes exportations de beurre et de fromage que nous pouvons attendre d'une herbe partem abondante cette année, il ne faudrait pas croire, disons-nous, que les banques se départiront de la réserve qu'elles apportent à l'octroi de nouveaux crédits.

Si nous relisons les rapports des assemblées générales des banques depuis un an et plus nous verrons avec quelle unanimité les présidents et les gérants de ces banques ont indistinctement recommandé la prudence, la sagesse, l'économie en affaires. Elles mettent en pratique ce qu'elles recommandent aux autres et on peut être assuré qu'elles aideront plutôt à consolider les entreprises existantes qu'à leur susciter de la concurrence en prêtant leur aide à la constitution de nouvelles firmes. D'un autre côté, nous croyons pouvoir affirmer qu'elles retireront tout appui aux entreprises anciennes qui voudraient se lancer dans les aventures et les extravagances.

Nous sommes un jeune pays, il est vrai; il nous a fallu énormément de crédit pour créer l'industrie et le commerce Canadien dont nous pouvons à bon droit être fiers; nous avons reçu d'abondants capitaux étrangers et il nous en faudra pendant longtemps encore pour nos chemins de fer, nos canaux, etc., etc., mais ces capitaux, nous en devons payer la rançon; le crédit ne s'obtient pas sans qu'il en coûte. Nous devons donc pratiquer l'économie; c'est par l'économie seule que nous pouvons à notre tour nous

créer des capitaux en propre. Il faut du temps pour que les capitaux créent d'autres capitaux.

Il s'en forme, nous le voyons par les chiffres des dépôts dans les banques et dans les institutions d'épargne, mais pas autant que l'auraient voulu les années ininterrompues de prospérité que nous avons eues de 1897 à 1907.

C'est aux économes, à ceux qui font fructifier sagement les capitaux qui leur sont confiés que les banques accordent crédit de préférence et c'est absolument naturel.

Nous nous sommes quelque peu écarté de l'examen de la situation des banques, mais nous ne le regrettons pas, car il n'est jamais inutile de rappeler au commerçant soucieux de réussir qu'il est bon de pratiquer l'économie et la prudence dans les bonnes comme dans les mauvaises années.

Revenons maintenant à la situation des banques.

Nous venons de parler de dépôts. Nous constatons une augmentation de près de six millions aux dépôts en comptes courants, c'est à dire du commerce. Il y a là une preuve, comme nous le disions plus haut, qu'il existe des commerçants économes, mais, en même temps, cette augmentation sensible des dépôts nous fait voir que les économies des commerçants doivent attendre une reprise plus sérieuse pour trouver un emploi rémunérateur dans les affaires.

Les dépôts remboursables après avis sont en légère augmentation, \$150,000 environ.

Les dépôts non Canadiens sont en diminution de \$3,400,000, ils nous intéressent moins que ceux du pays.

Les prêts sont en diminution: ceux consentis au Canada, de \$2,130,000 et ceux faits ailleurs, de \$1,300,000.

Nous signalerons, pour terminer, une augmentation de \$3,265,000 dans le montant des créances en souffrance qui s'élève maintenant à \$8,765,000. Nous avons fait d'avance, en disant que les banques, dans l'octroi de nouveaux crédits se